



Chers collègues

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre engagement professionnel au service de la réussite de tous les élèves, pour votre contribution au bon déroulement des examens notamment à la correction des épreuves du baccalauréat, votre investissement dans la mise en œuvre des différents dispositifs et manifestations organisées en Nouvelle-Calédonie.

En 2018, dans la continuité du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et de la mise en œuvre de la charte d'application de celui-ci, un thème majeur devra retenir toute votre attention et votre implication : la mise en œuvre de la réforme du collège adaptée au territoire, et en conséquence : la mise en œuvre du nouveau socle commun et des nouveaux programmes du collège ainsi que l'aménagement des programmes de mathématiques de la classe de seconde.

[\*Au niveau du collège:\*

La nouvelle organisation du collège de la Nouvelle-Calédonie et les nouveaux programmes entrent en vigueur, pour tous les niveaux d'enseignement, à la rentrée 2018. Elle s'articule notamment autour des points suivants :

- la mise en place de programmes de cycles dès la sixième élaborés en cohérence avec le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture et l'évaluation des acquis scolaires des élèves,
- la mise en œuvre confortée de modalités d'enseignement diversifiées (progressivité des apprentissages, différenciation pédagogique, démarche de projet, travail collaboratif) dans le cadre des enseignements disciplinaires, de l'Accompagnement Personnalisé et des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ainsi que dans les parcours éducatifs,
- le développement des usages pédagogiques via le numérique.

Dans la continuité des journées de formation dont vous avez pu bénéficier l'an dernier, vous serez à nouveau accompagnés cette année, notamment lors d'une journée disciplinaire, pour la mise en œuvre des nouveaux programmes de mathématiques du cycle 3 et du cycle 4 en lien avec l'évaluation.

Le DNB 2018 voit ses modalités évoluer tant dans son évaluation, que dans les épreuves terminales.

Les résultats obtenus par les élèves à l'épreuve terminale du DNB 2017 demeurent très contrastés et pour certains établissements, sont préoccupants pour la poursuite des études des élèves au lycée. Un accompagnement pédagogique des équipes de ces établissements pourra être proposé durant l'année 2018.

Par ailleurs, une évaluation d'entrée en 6e sera réalisée dans le courant du premier trimestre 2018. Cette évaluation diagnostique concernera tous les élèves de 6e des établissements publics et privés. Elle sera effectuée sur ordinateur.

[\*Au niveau du lycée\*]

Entrée en vigueur des aménagements du programme de mathématiques en classe de seconde dès cette rentrée 2018 dans la continuité des nouveaux programmes de mathématiques de sixième et de cycle 4, notamment en ce qui concerne le volet algorithmique et programmation.

Pour vous accompagner dans la mise en œuvre des aménagements, chaque enseignant de lycée bénéficiera, dès le premier trimestre, d'une journée de formation. En amont, un parcours en autoformation sur magister vous sera proposé pour vous initier à l'utilisation de Scratch et de Python.

L'évolution des sujets de mathématiques de baccalauréat se poursuit pour la session à venir. On retiendra tout particulièrement :

- l'identification des questions mobilisant certaines des six compétences mathématiques,
- la généralisation progressive de questions à prise d'initiative,
- l'existence éventuelle d'exercices proposant des modélisations,
- l'importance du calcul.

On notera que d'ores et déjà la plupart des sujets du bac 2017 prenaient en compte l'évaluation de ces six compétences au sein des questions posées. Il est donc important de préparer les élèves à ce type d'évaluation.

Calculatrice : Pour tous les examens et les épreuves où la calculatrice est autorisée, il a été décidé pour la session 2018 d'une mesure transitoire en autorisant tous les modèles de calculatrices avec fonctionnement autonome.

La réussite à l'École ne peut être réalisée sans votre engagement. Elle nécessite principalement l'ambition d'excellence pour tous, en tenant compte des potentialités de chacun, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la diversité des milieux sociaux et culturels des élèves afin de les accompagner au mieux dans toutes les étapes de leur scolarité.

Par ailleurs, les expérimentations pédagogiques, les dispositifs et projets innovants qui participent de la réussite de vos élèves et du vivre ensemble recueilleront toute notre attention et notre accompagnement.

Vous trouverez aussi en annexe de cette lettre deux documents :

- [quelques recommandations supplémentaires concernant la formation des élèves et vos pratiques de classe, (annexe 1)->doc1673]
- [les informations nécessaires concernant les examens et les programmes applicables pour l'année 2018 ainsi que des documents ressources (annexe 2)->doc1674].

Les deux chargés de missions en mathématiques M. Jean Claude LINDAUER et M. Jean Louis MAGAND principalement pour le collège ainsi que moi-même se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos pratiques ainsi que dans l'élaboration de vos projets.

Durant l'année, l'inspection pédagogique régionale utilisera vos boîtes académiques pour diffuser des informations de nature pédagogique et vous contacter si besoin, vous êtes donc invités à les consulter régulièrement. Votre adresse professionnelle est du type : prénom.nom@ac-noumea.nc.

Vous assurant de ma volonté d'écoute et d'accompagnement, je vous prie de croire, chères et chers collègues, en l'expression de mes sentiments dévoués.

L'IA IPR des mathématiques  
Michelle ROIRE